

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 30 mai 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—
L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement de sa négligence à l'égard des forêts du Canada et de son indifférence face au danger que constituent pour les forêts et l'industrie forestière du Canada les insectes, les incendies, la pollution et la concurrence étrangère, et qu'elle exhorte le gouvernement à stimuler la recherche nécessaire pour promouvoir une croissance supérieure et diversifier les produits d'exportation et à reconnaître qu'il doit protéger l'environnement du Canada et les millions de Canadiens qui gagnent leur vie grâce aux ressources forestières du Canada.

● (1110)

—Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter mes collègues de ce côté-ci de la Chambre de leur sagesse et de l'intérêt qu'ils portent à nos forêts, comme en témoigne notre décision de consacrer cette journée parlementaire à ce sujet, malgré toutes les questions d'importance qui retiennent notre attention dans l'immédiat.

La motion que j'ai proposée peut paraître excessivement sévère à ceux qui ont entendu le ministre chargé des forêts dans le gouvernement. Je sais qu'il est sincère et je reconnais l'authenticité de son engagement à l'égard de ce deuxième volet de ses attributions ministérielles. Je sais également qu'il partage ma conviction que, dans un pays comme le Canada, dont le bien-être économique et social dépend dans une si grande mesure de ses ressources forestières, il est essentiel qu'un ministre s'occupe uniquement de veiller sur ces ressources et de les exploiter. Cette opinion, tous les secteurs forestiers la partagent et y souscrivent d'emblée.

Malgré toutes les bonnes intentions du ministre, les limites de son mandat et la concurrence que lui livrent au cabinet ses collègues avides de pouvoir et de moyens financiers qui se font rares l'empêchent de répondre à l'attente que ses discours ont pu faire naître. Nous allons rappeler aujourd'hui au ministre et au gouvernement leur négligence à l'égard de nos forêts et de toutes sortes de questions importantes d'ordre économique et social qui sont liées à cette richesse naturelle ancestrale des plus précieuses.

Voici ce que disait sir John A. Macdonald en 1871:

Quand je vois passer sous ma fenêtre tous les matins ces montagnes de bois coupé, je me dis qu'il faut absolument que nous préparions l'avenir de cet important commerce. Nous détruisons nos forêts canadiennes à la légère, alors qu'il n'est guère possible de les reboiser.

Il ajoutait:

Il me semble que nous devrions nous attaquer à cette question et tenter de préserver nos forêts.

J'ignore évidemment de quel poste d'observation sir John A. Macdonald parlait ainsi, mais je garantis aux députés que ce spectacle ne pourrait plus le troubler dans la vallée de l'Outaouais. Il n'y a plus de bois à couper depuis longtemps. Cet important commerce dont parlait le premier ministre du Canada a pris de l'expansion, en se déplaçant vers d'autres régions du Canada au fur et à mesure que nos forêts s'épuisaient sans que quiconque se soucie, il y a dix ans encore, de cet avertissement à propos de la destruction irréfléchie de cette richesse naturelle. La crise qui semblait menacer l'Outaouais il y a une centaine d'années s'étend maintenant à tout le Canada. La vallée de l'Outaouais n'a pas tellement souffert, à vrai dire. Comme toujours, nous nous sommes tout simplement adaptés à une autre économie, moins tributaire des richesses naturelles.

Il nous est possible peut-être de remplacer notre infrastructure par des robots et des ordinateurs. Je suis persuadé que les Canadiens sont capables de concurrencer les économies étrangères les plus solides dans ce nouveau monde de l'informatique. Mais en tant que pays industrialisé, nous continuerons toujours à tirer notre véritable puissance de nos richesses naturelles renouvelables, notamment de nos forêts.

À l'avenir, le monde comptera pour sa survie sur quatre principaux systèmes biologiques. Les arbres en sont un. Le Canada possède 10 p. 100 des forêts du globe. Notre industrie de transformation du bois satisfait à 22 p. 100 de la demande mondiale de produits forestiers traités et 30 p. 100 de ses produits de pâte et papier sont écoulés à l'étranger. Ces ventes produisent chaque année des gains nets en devises étrangères de 12 milliards de dollars, soit plus que les ventes de toutes les autres industries primaires importantes, par exemple celles qui exportent du poisson, des céréales ou des hydrocarbures. Selon les prévisions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la demande mondiale de bois résineux industriel augmentera de 2.1 p. 100 par an au cours des 20 prochaines années.

Pour nous contenter de conserver notre part du marché, nous devons augmenter notre production de 50 p. 100 d'ici à l'an 2,000. Seul le gouvernement fédéral ne se rend pas compte que notre politique actuelle ne nous permettra pas d'atteindre cet objectif. Nous devrions pour cela produire 210 millions de mètres cubes de bois avant la fin du siècle et, pour maintenir de pareils taux d'exploitation, il faudrait insister énormément sur une recherche scientifique poussée et une nouvelle organisation des coupes axée sur la protection des forêts et une productivité accrue des exploitations actuelles grâce à l'éclaircissement, à la fertilisation et, bien entendu, au reboisement des secteurs déjà exploités.